



FICHE D'INSCRIPTION FORMATION AUX PREMIERS SECOURS PSC UNASS à la Maison de la Bièvre

1. Information générale sur la formation PSC

Les gestes sont simples et ne nécessitent pas d'entraînement physique. Pendant le stage, il n'est pas nécessaire de prendre de notes. Tout est basé sur l'apprentissage des gestes de premiers secours et la pratique de ceux-ci au cours de mises en situation où les formateurs simulent des accidents.

Outre le fait d'un engagement citoyen, cette attestation aux gestes de premiers secours sera une valeur ajoutée pour certains jobs plus particulièrement dans l'animation et le sport.

2. Information sur le déroulement du stage

| | |
|-----------------|---|
| Date et heure | Lundi 20 avril 2026 de 9h00 à 17h00 |
| Lieu | Maison de la Bièvre 66 rue de la Division Leclerc - Arcueil |
| N° de téléphone | 01.41.98.61.23 |

Tarifs : Jeunes arcueillais âgés de 16 à 25 ans inclus : 10 €

Le repas n'est pas fourni, prévoir votre repas, possibilité de le prendre sur place

3. Modalités d'inscription et documents à fournir

Documents originaux à présentés

- Pièce d'identité - Justificatif de domicile (**moins de 3 mois**) - Droit à l'image (**que vous pouvez télécharger ou à remplir sur place**)

- 10 € en espèce ou par chèque

L'inscription à la formation est définitive lorsque le dossier est complet

4. Annulation ou absence

En cas d'annulation ou absence de ma part, je soussigné(e), _____ m'engage à rembourser la formation, soit la somme de 10€ à verser au Trésor Public.

| | |
|---|---|
| Nom _____ Prénom _____ Adresse _____ _____ 94110 Arcueil Age _____ ans Tél. _____ Mèl _____ | Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs Je soussigné(e),..... autorise mon enfant à participer à la session Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC). |
|---|---|

Fait le...../...../ 2026 à Arcueil

Signature du candidat
(Mention lu et approuvé)

Signature du
responsable légal
(Mention lu et approuvé)